**Note explicative a l’attention de Monsieur l’Inspecteur Général des Finances-Chef de Service**

**S/C. Le Directeur du Service Administratif, Financier et Technique**

Concerne : **Achat licence Zoom**

Monsieur l’Inspecteur Général – Chef de Services,

Suite à la formation sur le logiciel TeamMate qui va débuter la semaine prochaine, semaine du 11 au 16 Février 2024, et pour permettre à tous les Inspecteurs des Finances qui sont en mission de suivre à distance cette formation, la Haute Direction avait demandé à la Division Informatique l’acquisition du Logiciel de vidéo conférence Zoom.

Lors de la demande de la facture pro-forma sur le site officiel, seul le prix de l’espace utilisateur était proposé, soit un montant de 600$ (six cents dollars américains), montant repris sur l’état de besoin en annexe.

Cependant, lors du paiement par carte visa, nous avons constaté que le paiement ne peut passer que si l’espace animateur dont le cout s’élève à 150$ (cent cinquante dollars américains) est inclus dans le montant total de la licence, ainsi que les frais bancaires évalués à 10$ (dix dollars américains).

Ce qui a pour effet, la modification du montant global de l’état de besoin à la hauteur de 760$ (sept cent soixante dollars américains).

Haute considération.

Kinshasa, 09 Février 2024

**Chef de Division**

**KAPEM MATONDO Samuel**